



Conseil de sécurité

Quatre-vingtième année

9952^e séance

Mercredi 2 juillet 2025, à 10 heures

New York

Provisoire

Président : M. Ahmad (Pakistan)

Membres :

Algérie	M. Bouchedoub
Chine	M. Teng Fei
Danemark	M ^{me} Landi
États-Unis d'Amérique	M. Kelley
Fédération de Russie	M. Polyanskiy
France	M. Bonnafont
Grèce	M. Thanopoulos
Guyana	M ^{me} Rodrigues-Birkett
Panama	M. Alfaro de Alba
République de Corée	M. Sangjin Kim
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . .	M. Eckersley
Sierra Leone	M. George
Slovénie	M. Žbogar
Somalie	M. Ibrahim

Ordre du jour

Date de l'élection à un siège vacant de la Cour internationale de Justice

Note du Secrétaire général concernant la date de l'élection à un siège vacant de la Cour internationale de Justice (S/2025/378)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 heures.

Remerciements à la Présidente sortante

Le Président (*parle en anglais*) : Je voudrais saisir cette occasion pour rendre hommage, au nom du Conseil, à S. E. M^{me} Carolyn Rodrigues-Birkett, Représentante permanente du Guyana, qui a assuré la présidence du Conseil pendant le mois de juin. Je suis certain de me faire l'interprète de tous les membres du Conseil en exprimant mes sincères remerciements à l'Ambassadrice Rodrigues-Birkett et à son équipe pour le grand savoir-faire diplomatique avec lequel elles ont dirigé les travaux du Conseil le mois dernier.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Date de l'élection à un siège vacant de la Cour internationale de Justice

Note du Secrétaire général concernant la date de l'élection à un siège vacant de la Cour internationale de Justice (S/2025/378)

Le Président (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2025/435, qui contient le texte d'un projet de résolution élaboré au cours des consultations préalables du Conseil.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2025/378, qui contient une note du Secrétaire général concernant la date de l'élection à un siège vacant de la Cour internationale de Justice.

Le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Votent pour :

Algérie, Chine, Danemark, France, Grèce, Guyana, Pakistan, Panama, République de Corée, Fédération de Russie, Sierra Leone, Slovénie, Somalie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique

Le Président (*parle en anglais*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2784 (2025).

La séance est levée à 10 h 5.